

**DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES**

2 rue Jean Lantier  
75001 Paris

## **REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS**

-  
Comité de suivi des travaux

-  
**Séance du 9 juillet 2014**

Compte-rendu

### **Participants :**

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Gilles POURBAIX – Association Accomplir

Jacques CHAVONNET – Président de l'association ADRAQH (défense des riverains)

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Nicolas MARTIN-LALANDE – Mairie du 1<sup>er</sup> arrt, Adjoint chargé de l'espace public, de l'urbanisme, de la voirie, des déplacements, de l'environnement et des espaces verts

Valérie GEBURTIG – RATP, Chef de projet Pôle Transport

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

### **Excusés :**

Elisabeth BOURGUINAT – Secrétaire de l'association Accomplir

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

Elodie SAFAR – Paroisse Saint-Eustache

Jean REDEUIL – Président de la bagagerie Mains libres

Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

Jean-François LUCUIX – RATP, Communication

### **1) Fonctionnement de la commission de règlement amiable**

M. Sebbag informe le comité de son profond mécontentement concernant la commission de règlement amiable mise en place pour les commerçants du quartier des Halles. M. Sebbag, après avoir déposé un dossier qu'il juge exemplaire pour une PME, a été débouté par la commission concernant son commerce rue de la Ferronnerie. M. Sebbag estime que cette commission n'a aucune valeur car elle se base sur la jurisprudence existante alors que le réaménagement des Halles est un cas particulier. M. Sebbag envisage donc de poursuivre ses démarches auprès du tribunal compétent.

M. Hucher rappelle le cadre de mise en place de cette commission créée par la Ville qui a mandaté un Président pour appliquer le droit et la jurisprudence actuels.

### **2) Demande de réunion avec les architectes du jardin et de la Canopée pour poursuivre la concertation sur leurs projets**

M. Chavonnet, indique qu'il a plusieurs fois rappelé que M. Brossat, à l'époque Président de la SemPariSeine, avait officiellement confirmé lors de la réunion publique du 29 janvier 2013 que « la concertation se poursuivrait ». De plus, lors de la réunion publique du 5 juin 2014, M. Missika a fait des promesses identiques notamment sur la question des voiries qui est une responsabilité partagée avec M. Najdovsky.

M. Chavonnet souhaite donc savoir pourquoi il est désormais demandé aux membres du comité de suivi de s'adresser directement à la Ville concernant cette question.

M. Hucher rappelle que la Ville a indiqué que 2011 avait marqué le passage du temps de la concertation sur le projet au temps de l'association sur le chantier. Le comité de suivi n'a pas vocation à poursuivre la concertation sur le projet, même si la SemPariSeine peut évidemment échanger avec les membres du comité sur des aspects ponctuels relatifs au projet mis en œuvre. M. Hucher indique que c'est la Ville, et pas la SemPariSeine, qui donnera suite aux paroles de M. Missika.

M. Chavonnet exprime son vif mécontentement encore une fois concernant l'impossibilité d'avoir des réponses et surtout des actions, des responsables de la Ville, malgré leurs promesses jamais suivies d'effets.

### **3) Rampes des escaliers de la porte du Jour**

M. Chavonnet souhaite savoir si des travaux de réfection ont été menés sur la rampe des escaliers de la porte du Jour suite au rendez-vous sur site du 24/06 avec M. Bouzidi.

M. Hucher indique qu'une intervention a été réalisée avec notamment l'ajout de capuchons sur les bouts des rampes.

### **4) Problèmes de pression des fontaines à eau**

M. Chavonnet souhaite savoir si la pression des fontaines à eau du jardin a été modifiée suite au rendez-vous sur site du 24/06 avec M. Bouzidi.

M. Hucher indique qu'il s'agit d'un simple réglage qui doit être effectué par les équipes de la direction des espaces verts de la Ville.

M. Chavonnet souhaite également savoir si les pommeaux défectueux des fontaines ont été réparés.

M. Hucher indique que la SemPariSeine connaît des difficultés pour obtenir les pièces détachées auprès du fournisseur sachant qu'une solution plus solide est aujourd'hui demandée pour ces pièces spécifiques.

### **5) Problème de fermeture des portes des issues de secours**

M. Chavonnet souhaite savoir si la serrure de la porte d'une des issues de secours située dans le jardin sera prochainement réparée sachant qu'il y a également le même problème sur une autre porte.

M. Hucher indique que la serrure a déjà été réparée une fois. La Police et une association caritative a également essayé de convaincre les SDF concernés de ne plus squatter ces escaliers de secours.

Comme depuis longtemps sur le site des Halles, il n'y a pas de solution miracle pour supprimer définitivement ces squats de SDF mais nécessité d'actions répétitives mêlant humanité et fermeté. Par définition les portes de secours sont facilement forçables.

## **6) Problèmes liés au fonctionnement du jardin**

M. Chavonnet relaie de nombreux problèmes liés au fonctionnement du jardin (chiens non tenus en laisse, incivilités, rôle des agents, skate).

M. Hucher rappelle que ces questions sont liées au fonctionnement du jardin et ne relèvent donc pas de la responsabilité de la SemPariSeine mais de la Ville et précisément de la direction des espaces verts.

M. Hucher précise toutefois pour la question des skateurs que des dispositifs anti-skate efficaces ont été mis en place sur les gradins. Ces dispositifs seront prochainement intégrés directement sur les nouveaux bancs qui seront mis en place. Concernant les bancs existants, des tests sont réalisés par l'entreprise pour intégrer à posteriori ces dispositifs.

## **7) Evolution du coût de l'opération de réaménagement des Halles**

M. Chavonnet souhaite connaître le nouveau montant total de l'opération de réaménagement des Halles ainsi que la répartition de ces variations par types de travaux. M. Chavonnet est fortement étonné de la réduction très importante du poste « voiries de surface », sans véritables explications.

M. Hucher transmet aux membres du comité de suivi le document, soumis au Conseil de Paris de juillet, présentant l'évolution du coût de l'opération ainsi que la répartition par type de travaux.

- Voir en pièce jointe à ce compte-rendu « 2014-07-09 - Evolution cout opération Halles.pdf »

M. Chavonnet demande que soit communiqué lors du prochain comité le détail des travaux qui seront couverts par ce nouveau budget concernant la voirie de surface.

## **8) Pointe St Eustache et kiosque à journaux**

M. Chavonnet relaie des problèmes d'entretien au niveau de l'espace situé à la pointe de l'église St Eustache à coté du kiosque à journaux.

M. Hucher indique que cette question ne relève pas de la responsabilité de la SemPariSeine car aucun chantier n'est mené actuellement sur ces espaces.

## **9) Résultats de l'enquête sur la zone piétonne**

M. Chavonnet souhaite connaître les résultats de l'enquête de la DVD en lien avec le renforcement des effectifs de Police sur la zone piétonne.

M. Hucher n'a pas d'information sur ce sujet.

## **10) Remplacement des grillettes du jardin Nelson Mandela**

M. Pourbaix souhaite savoir si les grillettes du jardin Nelson Mandela vont être remplacées du fait de leur fragilité.

M. Hucher indique que les grillettes actuellement en place étant en tôle pliable, elles vont être renforcées, y compris pour celles déjà posées.

## **11) Défaut de conception des lampadaires du jardin**

M. Pourbaix souhaite savoir si les lampadaires défectueux du jardin, que l'on doit laisser ouvert pour éviter la condensation, vont être remplacés.

M. Hucher indique qu'il s'agit d'un défaut de conception. S'agissant de lampadaires industriels, la SemPariSeine a fait une demande auprès du fournisseur pour que soit corrigé ce défaut.

## **12) Accès au parking RIVP**

M. Pourbaix souhaite savoir quelles solutions pourraient être envisagées pour les usagers du parking RIVP qui ne peuvent pas sortir ou entrer dans le parking pendant les fermetures complètes de la voirie souterraine.

M. Hucher indique que la SemPariSeine réalise actuellement des travaux dans la voirie souterraine, et qu'une partie de ces travaux doit être réalisée sans circulation et pendant la nuit. Il s'agit la plupart du temps de travaux peu compliqués autorisant ainsi la sortie des parkings. Cependant, certains travaux (déplombage ou création de réseaux sur toute la largeur du tunnel) entraînent des fermetures renforcées entraînant une interdiction d'entrée et de sortie des parkings.

M. Hucher précise que la SemPariSeine n'a pas la capacité juridique pour apporter une solution d'indemnisation aux usagers des parkings.

### **13)Projet de travaux rue du Renard**

M. Pourbaix souhaite savoir si le projet de travaux rue du Renard est compatible avec le projet de restructuration de la voirie souterraine réalisé dans le cadre du réaménagement des Halles.

M. Hucher indique que ce projet de travaux rue du Renard, qui est à l'initiative de la mairie d'arrondissement, est actuellement en cours d'études par la direction de la voirie de la Ville, en concertation avec la SemPariSeine.

### **14)Potentielles futures nuisances du nouvel accès place M. de Navarre**

M. Chavonnet souhaite savoir quand le comité pourra disposer des résultats de cette étude.

Mme Geburtig indique qu'il n'y aura pas de hauts parleurs dans les espaces voyageurs provoquant des nuisances en surface. Les escaliers mécaniques seront équipés d'un système de ralentissement en l'absence de public et auront un niveau sonore estimé à 55dB par appareil soit 58dB pour les 4 appareils. Ces équipements respecteront les normes en vigueur qui sont de 54dB + 3dB de marge la nuit. Mme Geburtig précise que des flocages supplémentaires seront aménagés sur ces escaliers mécaniques pour limiter les nuisances sonores pendant leur fonctionnement.

### **15)Information sur le changement d'horaires de travaux RATP**

M. Chavonnet souhaite avoir des informations sur les nouveaux horaires de travaux qui seront mis en place concernant le chantier RATP comme annoncé lors du dernier comité de suivi.

Mme Geburtig confirme que les travaux en souterrain sont désormais menés de 7h à 22h.

### **16)Information sur le projet Renouveau du Métro (RNM)**

M. Chavonnet souhaite savoir quand les informations promises par M. Viaut de la RATP sur le projet Renouveau du Métro lors de la dernière réunion publique seront-elles transmises aux riverains.

Mme Geburtig indique que ces informations seront prochainement transmises au comité de suivi. Une information va être diffusée aux riverains avec des affichages dans le métro et des informations en extérieur au niveau des stations fermées.

### **17)Bilan annuel 2013 de la Charte Chantier**

Les membres du comité font part de leurs remarques sur le bilan de l'année 2013 soumis par la SemPariSeine et la RATP sur leurs chantiers.

M. Dobler et M. Laborde regrettent l'absence d'une conclusion dans ce bilan qui permettrait d'indiquer les actions correctives qui seront mises en place dans l'année suivant ce bilan.

M. Laborde souhaite que soit indiqué dans ce bilan le montant des pénalités infligées aux entreprises pour non application de la charte.

M. Chavonnet et la majorité des membres se déclarent globalement satisfait de ce bilan sur l'année 2013.

Le bilan de l'année 2013 étant validé, il sera mis en ligne sur le site internet [www.parisleshalles.fr](http://www.parisleshalles.fr) dans la rubrique « Le Chantier ».

-

**Le prochain comité aura lieu le Mardi 9 septembre 2014 à 17h00  
à l'Espace Information du public**